

Taux des places d'apprentissage (en 2019)



Définition

Le **taux de places d'apprentissage** représente la part des places d'apprentissage sur le total des emplois.



Objectif de la collecte

Renseigner le taux des places d'apprentissage par canton au regard du taux suisse.



Exemple d'utilisation

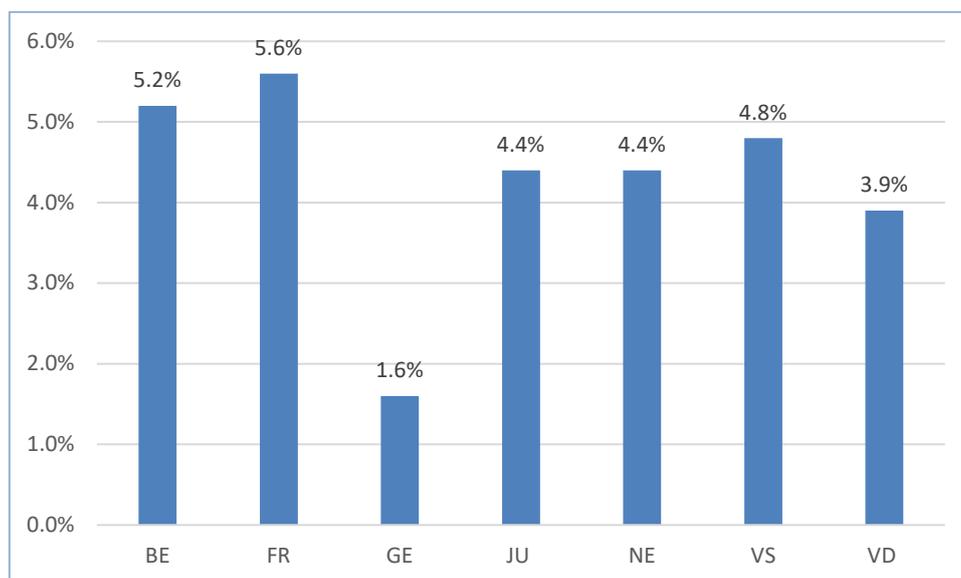
Le taux de places d'apprentissage indique l'investissement des entreprises dans la formation professionnelle duale. Il est observé afin de s'assurer, à terme, de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

En Suisse, la formation professionnelle initiale peut être effectuée en entreprise (formation duale) ou dans le cadre d'une formation en école à plein temps. La formation duale consiste en une formation pratique dans une entreprise formatrice, complétée par une formation théorique dans une école professionnelle. Le système de formation duale fait de la Suisse un cas particulier en regard des systèmes de formation professionnelle étrangers. Selon l'OFS, au niveau national, la formation duale est le mode de formation professionnelle le plus courant. En 2019, 4.5% des places de travail en Suisse étaient occupées par des personnes en apprentissage. (Office fédéral de la statistique – [OFS](#))

Taux des places d'apprentissage par canton (année 2019)

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

En Suisse, le taux des places d'apprentissage est de 4.5%.



Source et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS),

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/indicators/places-apprentissage.html> (consulté le 07.03.2021).

Réalisation du graphique : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2022).



Pour plus d'informations, consulter la [fiche complète](#).